



## PRÉFET DU LOT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**portant ouverture d'une enquête publique relative à une demande d'autorisation environnementale en vue du renouvellement et de l'extension d'une carrière de roches massives au lieu-dit « Boule d'Espère » sur la commune de Crayssac présentée par la SAS Carrières et Matériaux du Grand Ouest (CMGO)**

Par arrêté n° E-2021-264 du 11 octobre 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 30 jours, est prescrite du 15 novembre 2021 à partir de 15h00 au 14 décembre 2021 jusqu'à 17h00 inclus.

Au terme de la procédure, la décision prise par le Préfet du Lot pourra être un arrêté d'autorisation assorti du respect de prescriptions ou un arrêté de refus d'autorisation du projet.

Pour la conduite de l'enquête susvisée, le Tribunal administratif de Toulouse a désigné Monsieur Patrick LEGRAND en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site Internet des services de l'État du Lot (<http://www.lot.gouv.fr/sas-carrieres-materiaux-grand-ouest-cmgo-crayssac-a13499.html>) ;
- sur support papier, en mairies de Crayssac, Espère, Mercuès, Caillac, Calamane, Nuzéjols, Catus, Douelle, Parnac et Saint-Médard aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- sur un poste informatique, en mairie de Crayssac sur rendez-vous (05 65 20 03 39).

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur les registres d'enquêtes à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur mis à disposition en mairies de Crayssac et de Catus.

Le public pourra également formuler ses observations par courriel transmis au commissaire-enquêteur à l'adresse électronique suivante : ([ddt-participationdupublic46@lot.gouv.fr](mailto:ddt-participationdupublic46@lot.gouv.fr)). Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site Internet de l'État.

Les observations et propositions pourront être adressées par voie postale à Monsieur Patrick LEGRAND, commissaire-enquêteur avec la mention expresse «Carrière CMGO Boule d'Espère» à la mairie de Crayssac (siège de l'enquête). Ces observations seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact ainsi que l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale.

Cette enquête concerne les communes de Crayssac, Espère, Mercuès, Caillac, Calamane, Nuzéjols, Catus, Douelle, Parnac et Saint-Médard.

Le commissaire-enquêteur recevra les observations du public en mairie selon le calendrier suivant :

#### Mairie de Crayssac

- **lundi 15 novembre 2021 de 15h à 17h ;**
- **jeudi 9 décembre 2021 de 9h à 12h ;**
- **lundi 13 décembre 2021 de 15h à 17h ;**

#### Mairie de Catus

- **samedi 27 novembre 2021 de 9h à 12h.**

En raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, les modalités d'accueil du public peuvent évoluer, les horaires d'ouverture peuvent être restreints et la prise de rendez-vous rendue nécessaire.

Préalablement à tout déplacement, il est conseillé de se renseigner auprès de la mairie afin de connaître les modalités pratiques en vigueur (prise de rendez-vous, port du masque, etc ...)

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Crayssac ainsi qu'à la DDT du Lot et sur le site Internet des services de l'État du Lot (<http://www.lot.gouv.fr/sas-carrieres-materiaux-grand-ouest-cmgo-crayssac-a13499.html>) pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toute information technique peut être demandée à Monsieur Dany BOISARD, responsable foncier environnement de la SAS CMGO, par téléphone (05 55 84 64 12) ou par courriel ([dany.boisard@colas.com](mailto:dany.boisard@colas.com)).

Fait à Cahors, le 12 octobre 2021

Le Directeur Départemental  
des Territoires



Jean-Pascal LEBRETON